

Réf: Dossier 341573

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EMERGENCE » en abrégé «  
SCI EMERGENCE »

Siège ABIDJAN, MARCORY, BVD VGE, LOT ND, ILOT  
ND, 01 BP 4967 ABIDJAN 01, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Novembre 2023 reçus par Me BOKA-KOUA, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 01 Déc 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
EMERGENCE (POUR IDU) » en abrégé « SCI EMERGENCE »

Objet : La gestion immobilière; Et, généralement, toutes opérations quelconques, mobilières et immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement, à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation dès lors qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, MARCORY, BVD VGE, LOT ND, ILOT ND, 01 BP 4967 ABIDJAN 01, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M NASSEREDDINE MAHMOUD  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B40-00413 du 20/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

